

	C2 - PRELEVER LES ECHANTILLONS BIOLOGIQUES	C2-ENR-06
	MANUEL DE PRELEVEMENT	VERSION-3
Application :		

## 5 - IDENTIFICATION DU PATIENT ET DES ECHANTILLONS PRELEVES

### ❖ Identification des prélèvements effectués au laboratoire

Le préleveur, muni de l'ordonnance et de la planche d'étiquettes vérifie de façon systématique l'identité du patient (nom **marital, nom de naissance (le cas échéant)**, prénom et date de naissance).

Chaque échantillon est identifié par le numéro de dossier, le nom de naissance, le nom marital (le cas échéant), le prénom, la date de naissance, le sexe du patient et la date du prélèvement (éléments figurant sur la planche d'étiquettes éditée lors de la création du dossier informatique).

Le préleveur vérifie systématiquement ces données en les cochant sur la planche d'étiquettes.

Les renseignements cliniques sont notés sur la planche d'étiquettes (**ou sur une étiquette apposée sur feuille libre**) et sont ensuite retranscrits dans le dossier informatique du patient par le préleveur (Cf. « Recueil des renseignements cliniques » [C2-INS-07](#)).

En cas de prélèvement microbiologique, les renseignements cliniques sont notés sur la feuille éditée lors de l'enregistrement (« Fiche microbiologique ScanBac » [C2-ENR-08](#)) et automatiquement transcrits dans le dossier patient lorsque cette fiche est scannée.

### ❖ Identification des prélèvements effectués à domicile

Tout prélèvement apporté au laboratoire doit comporter :

- ✓ une ordonnance **pour la prise en charge** (en cas d'absence, le patient devra régler),
- ✓ la fiche de suivi médical [C2-ENR-01](#) ou [C2-ENR-07](#) **scrupuleusement remplie** (cf. annexe),
- ✓ les tubes et autres prélèvements **parfaitement** identifiés.

L'échantillon est identifié manuellement :

- Pour les préleveurs partant du laboratoire le matin, une planche d'étiquettes est éditée par patient présent sur la liste des domiciles du jour : cette planche comporte différentes étiquettes mentionnant le nom de naissance, le nom marital (le cas échéant), le prénom, la date de naissance, qu'il faudra coller sur la « Fiche de suivi médical », **sur l'ordonnance** et sur chacun des tubes prélevés.
- Pour tout prélèvement pour lequel la planche d'étiquettes n'a pu être éditée au préalable, le préleveur devra **obligatoirement** écrire lisiblement et sur chacun des tubes les NOM et PRENOM du patient et sa date de naissance. Une fois enregistré informatiquement, l'échantillon est ensuite étiqueté par le technicien au poste de tri. Le technicien étiquette les échantillons patient par patient en s'assurant de la cohérence de l'identité entre les tubes et la planche d'étiquettes et en évitant de masquer l'identité manuscrite.

Les renseignements utiles à la bonne interprétation des résultats sont demandés par le préleveur et reportés sur le « Fiche de suivi médical » ([C2-ENR-01](#) ou [C2-ENR-07](#)) chaque fois que nécessaire. **La fiche sera scrupuleusement remplie et scannée dans le dossier du patient.**

### ❖ Identification des prélèvements : cas des groupes sanguins

Rédaction:	Validation :	Approbation :	Page 7 / 31 Edité le : 24 février 2015
------------	--------------	---------------	--

	C2 - PRELEVER LES ECHANTILLONS BIOLOGIQUES	C2-ENR-06
	MANUEL DE PRELEVEMENT	VERSION-3
Application :		

Dans le cas d'une analyse de groupe le nom de naissance doit IMPERATIVEMENT être indiqué. Cette identification est réalisée par la personne effectuant le prélèvement et sur tous les récipients, en re-demandant au patient son identité complète (demander d'épeler pour vérifier l'orthographe).

❖ **Identification des prélèvements déposés par les patients à l'accueil du laboratoire**

La personne présente à l'accueil réceptionne les échantillons et après enregistrement du dossier informatique, les identifie en y apposant une étiquette comprenant le nom de naissance, (le nom marital le cas échéant), le prénom, la date du jour, le numéro du dossier (cf. [C3-PR-01](#) « Réception des échantillons »).

Elle doit également vérifier que le patient a bien ramené la « Fiche de préconisations aux patients » dûment remplie et dans tous les cas s'assurer que l'heure à laquelle le prélèvement a été effectué est bien notée.

❖ **Non-conformité d'identification**

S'il est constaté un problème d'identification (tube et/ou fiche non identifié(e)(s)), il sera demandé au préleveur d'attester de l'identification de la personne et donc des prélèvements effectués, par écrit (avec sa signature) sur la fiche de suivi médical et, éventuellement, par téléphone au préalable.

Rédaction:	Validation :	Approbation :	Page 8 / 31 Edité le : 24 février 2015
------------	--------------	---------------	--